

Sciences humaines et sociales - Mention : Développement des Territoires et Nouvelles Ruralités - Spécialité professionnelle : Dynamique Territoriale et Aménagement Rural

RNCP21427 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	121g, 121b, 121
Code(s) ROME	K2108, K2401, K1802, K1404, A1303
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2

<http://www.univ-bpclermont.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le diplômé de la spécialité « DYNAmique Territoriale et Aménagement Rural » de la mention de Master Développement des Territoires et Nouvelles Ruralités (DTNR) peut prétendre à des emplois diversifiés dans lesquels seront mises en œuvre les activités suivantes :

- Analyse de données socio-économiques d'un territoire à dominante rurale et identification des axes d'intervention,
- Maîtrise des outils scientifiques et techniques (systèmes d'information géographique) dans l'aménagement des territoires
- Conception de projets de développement local, social (amélioration de l'habitat, valorisation d'activités, aménagement du territoire, ...)
- Conduite d'études et de projets scientifiques et technico-économiques, projets d'aménagement du territoire
- Mise en œuvre de l'action des pouvoirs publics au niveau d'un territoire dans le domaine de l'aménagement
- Transmission du savoir, diffusion des connaissances, communication et animation scientifiques et culturelles.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences générales des diplômés de masters en Lettres, Langues et Sciences Humaines :

- Conduire une étude dans différents contextes (scientifiques et/ou professionnels) : poser une problématique, construire une argumentation, collecter et organiser des données, interpréter les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements,
- Conduire une démarche critique dans le cadre de règles déontologiques et méthodologiques
- Respecter l'éthique scientifique et les règles de droit,
- Rédiger de manière claire, correcte et cohérente, des documents d'analyse et de synthèse à partir de sources diverses clairement référencées et de situations complexes,

- Préparer et commenter des supports de culture et de communication (textes, images, statistiques...),
- Prendre la parole face à différents publics en prenant en compte leur spécificité,
- Conceptualiser, bâtir et soutenir publiquement une argumentation,
- Confronter des points de vue, élaborer des analyses comparatives,
- Travailler en autonomie : établir des priorités, gérer son temps,
- Être capable d'initiatives : définir et mettre en œuvre un projet de recherche et de formation, acquérir par soi-même des connaissances non enseignées,
- Réaliser par soi-même une recherche documentaire sur différents supports : préciser l'objet de la recherche, localiser les ressources et les hiérarchiser, identifier les modes d'accès, établir une bibliographie, exploiter les données et les présenter,
- S'impliquer dans un projet et le conduire à terme : comprendre ses objectifs et son contexte, le réaliser et le gérer,
- Encadrer et animer un travail de groupe,
- Appréhender les enjeux sociaux et culturels du monde contemporain dans toutes ses dimensions temporelles et spatiales,
- Mobiliser, dynamiser, exploiter des savoirs de différents champs disciplinaires,
- Appréhender la diversité culturelle, développer des valeurs humanistes, être à l'écoute,
- Utiliser les outils informatiques de bureautique, d'analyse de données et d'internet ;
- Utiliser et créer des ressources électroniques ;
- Utiliser une langue étrangère dans un but professionnel en prenant en compte les particularités culturelles liées aux différentes zones géographiques concernées,
- S'intégrer dans un milieu professionnel : identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation, se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel.

Compétences transversales à la mention Développement des Territoires et Nouvelles Ruralités :

- Maîtriser les grandes problématiques géographiques relatives aux espaces ruraux et aux villes petites et moyennes
- Mettre en relation les approches théoriques sur l'espace de différentes disciplines (géographie, agronomie, économie, droit...)
- Comprendre et maîtriser les enjeux de l'analyse spatiale à différentes échelles et leurs applications dans le développement durable des territoires
- Maîtriser les outils et techniques d'analyse en géographie et aménagement : diversité des documents et de leurs utilisations (cartes, images, statistiques, textes) ; techniques d'analyse spatiale et de traitement des données (analyse, interprétation, synthèse, modélisation)
- Mettre en œuvre une méthodologie d'enquête de terrain (recueil et traitement de données, élaboration de grilles d'entretien et de questionnaires, échantillonnage)
- Participer à un projet collectif et maîtriser la rédaction d'un rapport de synthèse
- Utiliser les outils géomatiques (cartographie, Systèmes d'information géographiques) et de traitement numérique de données (logiciels de traitement de questionnaires, etc.).

Compétences spécifiques à la spécialité DYNamique Territoriale et Aménagement Rural :

- Connaître les spécificités des milieux à dominante rurale (dynamiques démographiques, sociales, économiques),
- Connaître les bases opérationnelles pour la mise en œuvre de coopérations interrégionales ou transnationales (programmes européens de type LEADER par exemple)
- Réaliser un diagnostic territorial (compréhension des dynamiques territoriales, diagnostic partagé et commenté, approche comparative à différentes échelles, interprétation et problématisation des observations) et définir la stratégie de développement d'un territoire
- Réaliser un projet de développement local en maîtrisant les procédures de montage de projets, de conduite de projet, de gestion technique, d'accompagnement et d'évaluation
- Posséder des compétences techniques (traitement statistique, aménagement/urbanisme) et pratiquer d'outils d'information géographique (SIG)....
- Connaître les techniques de conduite de réunion et posséder des capacités d'écoute, d'animation ou de négociation entre les acteurs mais aussi d'adaptation, d'anticipation et de proposition
- Avoir une expérience du monde du travail (interventions de professionnels, stages), avoir mené son projet professionnel.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Développement rural
Développement local
Services à la collectivité (bureaux d'études, collectivités territoriales, associations)
Administration (central et territoriales)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agent de développement,
Chargé de recherche, chargé d'études, ingénieur de recherches
Chargé de développement, chargé de mission, chargé de projet, chargé d'études, chargé de recherche
Animateur de développement local, régional, territorial, de pays
Chef de projet, chef d'études
Emplois de catégorie A de la fonction publique (sur concours) de type attaché territorial
Enseignant-chercheur.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 173 €
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	7 343
Jugés difficiles à recruter	38 %
Emplois saisonniers	24 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) W0X92 — Professeurs du supérieur

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Universitaires et professionnels ayant contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VAE

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury VAE

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

Site de l'Université Blaise Pascal

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21427/>